

Arrêté temporaire n°26-AT-0075
Portant réglementation du stationnement et de la circulation

L'AUROSIERE

Le Maire de Sèvremont,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1, R. 413-1 et R. 417-10,

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,

VU la demande en date du 16/06/2026 émise par PAINHAS ENERGIE demeurant 2 allée Théodore MONOD - Esp Hamani - 64210 BIDART représentée par Hélène SANTOS pour le compte de ENEDIS demeurant 13 Allée des Tanneurs 44000 NANTES représentée par Monsieur Stéphane VILLETTE aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation du stationnement et de la circulation,

CONSIDÉRANT que des travaux sur réseaux ou ouvrages électriques rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement et de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 30/06/2026 au 29/08/2026 à L'AUROSIERE,

ARRÊTE

Article 1

À compter du 30/06/2026 et jusqu'au 29/08/2026, les prescriptions suivantes s'appliquent à L'AUROSIERE :

- La circulation est alternée par B15+C18 et K10 lors de la réalisation des travaux ;
- Le stationnement des véhicules est interdit lors de la réalisation des travaux. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate ;
- La vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 30 km/h ;

Article 2

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, ENEDIS.

Article 3

Le Maire de Sèvremont est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Sèvremont, le 18 juin 2026

Le Maire de Sèvremont



Jean-Louis ROY

DIFFUSION:

- ENEDIS
- Le Maire de Sèvremont
- HERVOUET France
- SOVETOURS
- Gendarmerie Pouzauges
- Poste Pouzauges
- SCOM 85

- Maire délégué de Saint-Michel-Mont-Mercure
- PAINHAS ENERGIE
- Car du Bocage
- Transport scolaire Pouzauges

ANNEXES:

Demande d'arrêté de circulation

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.



 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère chargé des transports	Demande d'arrêté de police de la circulation Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1 Gestionnaires des réseaux routiers	 N° 14024*01
---	--	--

Le demandeur			
Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☒			
Nom : SANTOS Prénom : Helena			
Dénomination : Painhas Energie Représenté par :			
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : 2, allée Th. Monod - Esp Hanami - ech. Izarbel			
Code postal 64210 Localité : BIDART Pays : FRANCE			
Téléphone 0621692275 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :			
Courriel : recepisse-da-dpv@dictservices.fr			
Si le bénéficiaire est différent du demandeur			
Nom : ENEDIS Prénom : VILLETTE Stéphane			
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : 13 allée des Tanneurs			
Code postal 44000 Localité : NANTES Pays : FRANCE			
Téléphone 0607584646 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :			
Courriel : stephane.villette@enedis.fr			

Localisation du site concerné par la demande			
Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°			
Hors agglomération ☐ En agglomération ☐			
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +			
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : l'Aurosière,			
Code postal 85700 Localité : Sèvremont			

Nature et date des travaux	
Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :	
Description des travaux : Branchement AERO-SOUT	
Date prévue de début des travaux : 30/06/2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 60	

Réglementation souhaitée			
Durée de la réglementation (en jours calendaires) 60 Date de début de réglementation 30/06/2026			
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐			
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐			
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐			
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☒			
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☒			
Restriction de chaussée :			
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue 3			
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)			

Interdiction de :**Circuler**

Véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Stationner

véhicules légers ☒
poids lourds ☒

Dépasser

véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Vitesse limitée à : **30** km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

.....

Code postal Localité : Pays :

Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☒ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☒

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à :

Le :16/06/2026

Nom : **SANTOS** Prénom : **Helena** Qualité :



Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">-0.914539 46.847036 -0.914451 46.846869 -0.914035 46.847009 -0.914159 46.84715 -0.914539 46.847036</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>

SOLUTION TECHNIQUE DE VOTRE RACCORDEMENT

Nom du client :	GHBC STABLES	N° d'affaire :	72626152
Adresse chantier :	L AUROSIERE	Commune :	SEVREMONT

Nom et fonction de la personne au rdv :

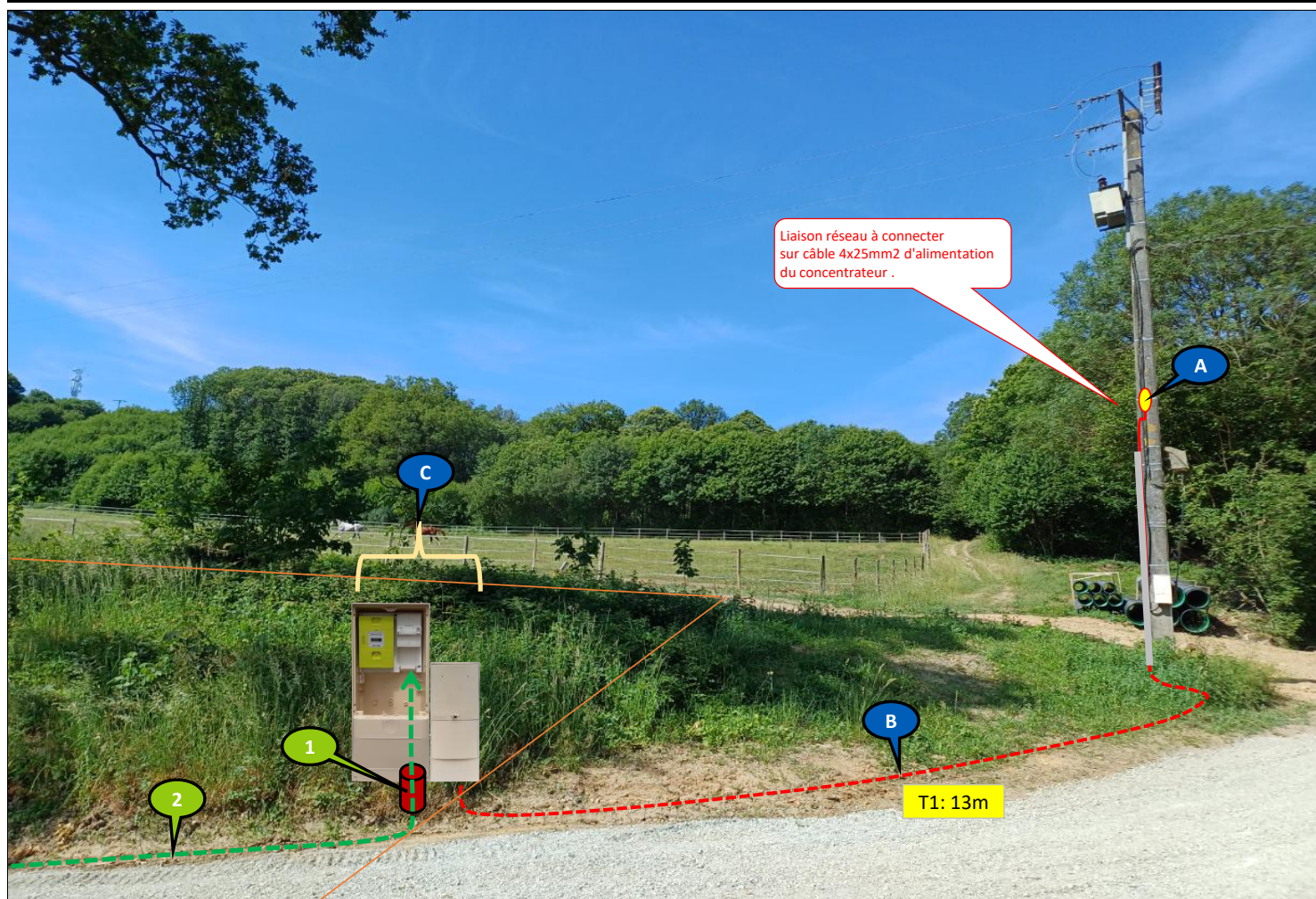
Client

Date d'emménagement :

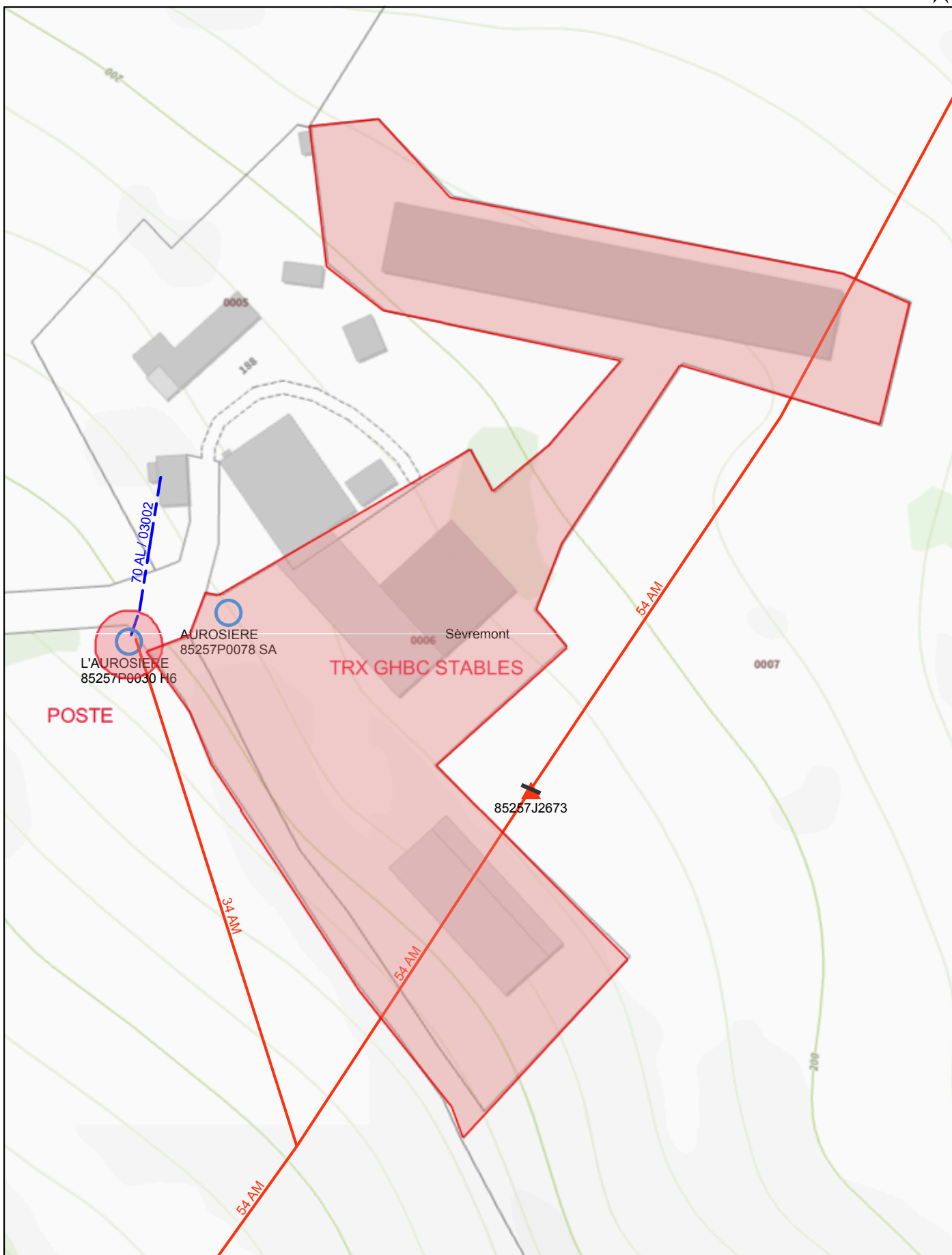
TRAVAUX :	AS02 Branchement aéro-souterrain Type2
------------------	--

	Type de voie (liaison réseau) :	Commune
A charge du client :	1 • Présence d'un piquet ou fourreau TPC de la liaison privative (LIAISON C) à l'emplacement précis de l'ensemble coffrets	A réaliser
	2 • Liaison privative depuis l'emplacement du comptage situé à l'extérieur en limite de propriété, tranchée pose fourreau et câbles (coffret-tableau électrique)	A réaliser
	• Prévoir l'attestation de conformité de l'installation intérieure (Consuel)	A réaliser
	• Choix du fournisseur d'énergie pour la mise en service	A réaliser

A charge d'Enedis :	A • Raccordement de la liaison réseau jusqu'au coffret extérieur	
	B • Terrassement liaison réseau + pose câble 4x35 ² Alu	
	C • Pose au sol à l'emplacement précis du CLIENT, un ensemble de coffrets côte à côte équipés cpnr et disj TRI	



Puissance de raccordement	Version bordereau 2000-2016	Liaison réseau			Dérivation individuelle	Longueur Total	ΔU en %	Solution technique retenue :
		Liaison A1	Aérien	Liaison A				
36 kVA	AS2 - Branchement aéro-souterrain Type 2		8	16	Alu 35 mm ²	24	0,78	X
36 kVA	Choix dans la liste				Alu 35 mm ²		0,00	
Terrassement						Mètres T1	Mètres T2	Longueur Total
						13	0	13



Ce plan imprimé ne peut en aucun cas se substituer à une réponse de l'exploitant Enedis sollicité dans le cadre de la procédure DT DICT.

Au titre de ce plan, Enedis ne communique que les informations relatives aux ouvrages, au sens des articles R. 554-1 et R. 554-2 du code de l'environnement exploités par elle dans l'emprise des travaux indiquée par le déclarant. Cette communication s'opère donc à l'exclusion de tout autre ouvrage pouvant figurer sur ce document (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité...).

1- Les branchements construits avant le 1er juillet 2012 ne sont pas systématiquement représentés

2- A titre indicatif et sauf mention expresse, les ouvrages souterrains ont été construits à une profondeur moyenne de 0,50 m sous trottoir ou accotement et de 0,85 m sous chaussée. Toutefois, des contraintes de construction et des opérations éventuelles de décaissement ou de remblaiement survenues depuis la pose de l'ouvrage, ont pu modifier la profondeur d'enfouissement d'un ouvrage construit selon ces règles.

3- Les ouvrages peuvent occuper une profondeur moindre au niveau de la remontée vers les affleurant (coffrets, poteaux...).

Tous droits réservés – reproduction interdite



©Enedis - 06/2026

©ESRI - FranceRaster® - 2026